

Jacqueline THOME-PATENOTRE

ELECTRICES, ELECTEURS,

Depuis dix ans, vous m'avez accordé et renouvelé votre confiance. Au cours de ces trois mandats, libre de toute contrainte, et en toute indépendance, j'ai accompli ma tâche au sein du Parlement et des Assemblées locales, pour faire prévaloir le programme que vous aviez approuvé.

Depuis longtemps, vos préoccupations personnelles et d'ordre général me sont connues.

J'éprouve pour vous des sentiments qui, s'ils me sont inspirés par le devoir de ma fonction, n'en sont pas moins profondément affectifs.

Je suis toujours à vos côtés, fidèle à mes sentiments républicains, démocratiques, et soucieuse des REFORMES DANS LA LEGALITE ET LE CALME.

En dix ans de pouvoir sans limites, le Gouvernement, se refusant systématiquement à tout dialogue, a accumulé des erreurs fondamentales : une politique de déflation génératrice de chômage et de mécontentement, une politique monétaire néfaste, consacrant le mythe de l'or et favorisant la thésaurisation et la spéculation, un choix de dépenses budgétaires improductives, contraires à l'expansion, à savoir : des dépenses militaires insensées, des dons et des subventions de prestige aux pays étrangers, etc.

En conséquence, le Gouvernement a plongé le pays dans une crise très grave et dans le désordre.

Il en est le seul responsable, et par un paradoxe extraordinaire, ceux-là même qui ont ainsi échoué demandent à nouveau un blanc-seing de gestion et la confiance du pays. Nous ne pouvons les lui accorder.

Je refuse, quant à moi, la fausse alternative entre pouvoir gaulliste et régime communiste ; comme la majorité des Français, je pense que cette division est désastreuse et qu'une autre voie est nécessaire : celle d'une équipe gouvernementale et d'une majorité, d'esprit démocratique, aux conceptions modernes et décidée A ENTREPRENDRE, DANS LE DIALOGUE, DE REELLES REFORMES DE STRUCTURES.

Je vous demande de me renouveler votre confiance.

MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT ET EMPLOI

Certains avantages accordés aux cadres et salariés ne doivent pas être réduits à néant par la hausse des prix et la dégradation de la situation économique. La politique monétaire, et c'est très important, suivie jusqu'à ce jour et confirmée récemment par le Ministre des Finances, risque d'accentuer encore la déflation, de provoquer un chômage plus étendu et de créer une situation telle, qu'aux conséquences néfastes de la déflation (baisse de la production, sous-emploi, perte des marchés étrangers) s'ajouteront celles de l'inflation (ruine du pouvoir d'achat).

Pour résoudre la crise économique et sociale qui risque ainsi de s'aggraver, il faut appliquer une politique monétaire favorisant la relance de la production, tant sur le plan intérieur qu'extérieur, et dans le même temps moderniser nos structures.

UNE BANQUE NATIONALE D'INVESTISSEMENTS sera chargée de promouvoir la politique de reconversion et de développement en vue d'assurer le plein emploi et l'adaptation des structures françaises à la concurrence internationale. Elle favorisera, en outre, la décentralisation industrielle. Elle permettra aux Petites et Moyennes Entreprises et à l'Artisanat de faciliter leurs problèmes financiers et leur réadaptation lorsqu'elle leur semblera utile.

METTRE FIN A LA COMPLEXITE ET AUX CONTRAINTES DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES qui entravent toutes les initiatives. Il en est de même en ce qui concerne la fiscalité et, tout particulièrement, la T.V.A. dont la simplification est souhaitable.

AUGMENTER DANS LES PROPORTIONS CONSIDERABLES les CREDITS alloués aux EQUIPEMENTS COLLECTIFS : hôpitaux, établissements d'enseignement, routes, etc... et cesser le système du transfert de charges, préjudiciable aux collectivités locales et aux contribuables.

La relance de ces investissements favorisera la création de nouveaux emplois et un processus de prospérité s'ensuivra.

AGRICULTURE

Le revenu des agriculteurs et le salaire des employés agricoles doit progresser au même rythme que celui des salariés de l'Industrie et du Commerce. Il ne faut pas que les agriculteurs soient victimes de la conjoncture présente.

Nous demandons l'application intégrale des lois d'orientation prévoyant la parité entre l'Agriculture et les autres activités économiques.

LOGEMENT

Les premières victimes sont les jeunes ménages et les familles nombreuses.

La politique du logement depuis dix ans, a été un échec complet ; les permis de construire pour les logements sociaux, ne font que diminuer alors que les appartements luxueux construits récemment sont inoccupés.

Nous sommes le seul pays de civilisation occidentale où le problème n'a pas été résolu alors que nous avions, cependant, les mêmes possibilités que les autres.

IL FAUT ATTEINDRE UN RYTHME DE CONSTRUCTION de 600.000 logements annuels dont 300.000 logements sociaux : revenir pour les H.L.M. au prêt de 1 % sur 45 ans au lieu de 2,60 % pendant 40 ans pratiqué actuellement et qui a augmenté les annuités de remboursement, d'où hausse des loyers.

AUGMENTER LES POSSIBILITES D'ACCESSION A LA PROPRIETE : l'amortissement du terrain et des dépenses annexes devra porter sur 60 ans, au lieu de 20 ou 40 ans admis pour les prêts actuels. Ainsi, le coût de la construction en sera réduit, les charges de l'amortissement supportées par plusieurs générations.

Le prêt familial devra être plus élevé permettant de réduire l'apport personnel qui représente un handicap insurmontable pour la plupart des jeunes ménages. La loi foncière devra être revue, corrigée et simplifiée.

REFORME DE L'UNIVERSITE ET FORMATION

La mutation de notre Société ne peut s'accomplir harmonieusement que si la croissance de l'équipement est accompagnée d'un progrès comparable de la formation de l'homme. Sans formation suffisante celui-ci risque d'être dépassé par le rythme de l'évolution. La rénovation de l'Université est indispensable, mais cet esprit de renouveau doit s'appliquer à l'enseignement de tous les degrés (écoles, C.E.S. et lycées) afin que tous les jeunes puissent trouver leur place dans la société de demain.

GARANTIE D'UNE INFORMATION OBJECTIVE

L'O.R.T.F. devra comporter un statut garantissant son indépendance auprès du Gouvernement, mais aussi des puissances financières.

LA FAMILLE ET LA FEMME

Il faut préserver le droit à la couverture totale des accidents de santé graves :

- supprimer les ordonnances sur la Sécurité Sociale et annuler les atteintes portées contre les mutualités ; convoquer une conférence de tous les organismes intéressés à une réforme démocratique de la Sécurité Sociale ; cesser de retarder l'application de la loi du régime de Sécurité Sociale des artisans et travailleurs indépendants ; supprimer définitivement les abattements de zone, en ce qui concerne les allocations familiales et les indemnités de résidence de la Fonction Publique, comme les Pouvoirs publics viennent de l'accepter pour le SMIG et le SMAG ; créer des établissements pour l'enfance inadaptée, éducatifs et sanitaires (priorité dans les dépenses sociales). La législation pour l'handicapé de plus de 20 ans doit être réexaminée.

La véritable promotion de la femme comprendra entre autres :

- la formation professionnelle ; l'égalité des salaires à qualification égale ; le développement des équipements sociaux diminuant les charges ménagères (crèches, garderies, services collectifs d'immeubles) ; le remboursement à 100 % des congés de maternité ; la refonte de la législation permettant aux veuves non salariées de bénéficier d'une retraite plus élevée et si elles sont chefs de famille, d'une allocation « spéciale orphelin » ; libérer la loi du 28 décembre 1967 autorisant la contraception, de ses contraintes.

POUR LES PERSONNES AGEES, il faut :

- l'abaissement de l'âge de la retraite ; la réévaluation et l'indexation des pensions ; la réversibilité de la retraite d'un conjoint sur l'autre. Construire des petits logements à loyer réduit et des foyers de retraite.

POUR LES ANCIENS COMBATTANTS des deux guerres, la levée des forclusions et l'octroi de la carte aux Anciens Combattants.

POLITIQUE ETRANGERE

Notre conception rejette la thèse d'une politique internationale fondée sur l'idée illusoire d'indépendance nationale, dangereuse pour les exigences de notre propre développement, car elle ajoute l'isolement économique à l'isolement politique. L'équilibre ne peut être acquis que par la construction d'une Europe unie, car le Marché Commun ne suffit pas.

Nous sommes favorables à une politique d'ouverture vers les pays de l'Est, mais elle ne doit pas se faire au détriment de nos ententes traditionnelles.

Pour établir la paix d'une façon durable, un désarmement général simultané et contrôlé s'impose.

QUELQUES PROBLÈMES DE NOTRE RÉGION

Je n'ai pas à me substituer aux municipalités dans leur action particulière. Quelles que soient leurs opinions, mon devoir et mon souci ont toujours été de les appuyer dans leurs démarches de toutes sortes, pour améliorer leurs équipements collectifs.

LES C.E.S. DE TRAPPES, PLAISIR, CHEVREUSE, MAUREPAS, LE MESNIL-SAINT-DENIS, MONTFORT-L'AMAURY, SAINT-ARNOULT ET RAMBOUILLET, promis pour les années à venir, doivent être réalisés d'urgence, de même que les groupes scolaires de PLAISIR, MAUREPAS, TRAPPES et LA VERRIERE, etc., et les établissements d'enseignement technique.

IL FAUT AMELIORER LES DEPLORABLES CONDITIONS DE TRANSPORT DES USAGERS DE LA S.N.C.F. :

- l'augmentation du nombre de voitures et de rames, la construction de quais sur les lignes Denfert, Orsay, Saint-Rémy-lès-Chevreuse,
- l'arrêt à Trappes des trains directs Chartres, Rambouillet, Paris, et la poursuite de l'électrification Saint-Cyr-Plaisir.

AMENAGER RAPIDEMENT LE RESEAU ROUTIER PAR :

- la poursuite de l'élargissement de la N. 10, avec la déviation du Perray et celle de La Queue-lez-Yvelines sur la N. 12 ; la réfection immédiate de la rue Jean-Jaurès qui traverse Trappes ; la construction du pont en biais sur la Seine, à la sortie du tunnel de Saint-Cloud.

Veiller à ce que le tracé des autoroutes traversant nos régions soit étudié en fonction de l'intérêt de la population.

ACTIVER L'AUTOMATISATION DU TELEPHONE, HONTEUSEMENT INADAPTE A NOTRE EPOQUE.

ACCROITRE LES POSSIBILITES DE L'EMPLOI par l'implantation d'entreprises, notamment dans les zones industrielles déjà prévues.

AMENAGER LES HORAIRES DE TRAVAIL pour permettre un temps plus long au foyer, et notamment la semaine de travail des 5 jours.

Agrandir, moderniser et humaniser les hôpitaux existants. Construire des P.M.I.

Améliorer et accélérer les conditions d'obtention du permis de construire pour les particuliers.

En finir avec les atermoiements en ce qui concerne la mise en état des lotissements défectueux de Magny-les-Hameaux, (Cressely, Beauplan), Mauregard, etc.

Eviter les expropriations abusives et accorder les justes indemnisations préalables.

En ce qui concerne les équipements sportifs, il faut absolument des piscines plus nombreuses et notamment pour Trappes, Chevreuse et Montfort et leurs alentours : des centres aérés plus nombreux et le développement des maisons de jeunes.

Pour Trappes, il convient de surveiller attentivement son futur aménagement dans le cadre du District et d'y prévoir, en outre, un centre hospitalier et un lycée.

Pour Plaisir : 1.200 H.L.M. en prévision. L'externat médico-pédagogique pour enfants inadaptés fonctionne depuis 2 ans.

Nous poursuivrons le développement et l'équipement de **Rambouillet :**

- allongement de la rue d'Angiviller ; lycée technique, collège d'enseignement technique et C.E.S. ; maisons avec studios pour ménages âgés comprenant aussi le Foyer ; pour jeunes employés, pour jeunes ménages ; un stade couvert à la Louvière ; le stade nautique est en plein essor.

A la rénovation et à la construction déjà commencée du quartier de Groussay (H.L.M. et location-vente), nous ajouterons le quartier du Bel-Air en pavillons, jardins, etc.

Les manifestations culturelles, artistiques et touristiques, seront poursuivies et développées dans les Yvelines.

CONCEVOIR UNE POLITIQUE DU DISTRICT rationnelle et humaine qui en finisse avec le paradoxe consistant à laisser s'implanter des centaines de milliers d'habitants sans avoir prévu l'infrastructure d'ordre matériel, culturel et social qui doit précéder toute construction de logements.

Avec vous et pour vous je mènerai la même action que dans le passé

VOTEZ ➧ Jacqueline THOME-PATENOTRE

Député sortant, Maire de Rambouillet, Conseiller Général du canton de St-Arnoult-en-Yv., F. G. D. S.

SUPPLEANT : Roland REUILLÉ, Maire de Plaisir

Vu : le Candidat.

La Gutenberg - Versailles